

Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à
M. Jean Marc Chabanon
168, Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N° 256

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 21 septembre 2008
XIX^{ième} Dimanche après la Pentecôte

Les petits drapeaux de St Nicolas ...

Bon nombre de catholiques fidèles ont été choqués par l'accueil réservé à Benoît XVI par la paroisse de St Nicolas du Chardonnet... Ils ne comprennent plus !

Volée de cloches, étendards du Vatican aux tours de l'église, drapeaux jaunes et blancs agités par les paroissiens au passage du cortège officiel. Bref : l'enthousiasme au diapason d'une foule prête à tous les renoncements...

Car enfin, qui était celui auquel s'adressait cette ovation ? « Un vrai moderniste, avec la théorie complète du modernisme mis à jour ! C'est si grave que je ne peux pas exprimer mon horreur. Je me tais. Mgr Lefebvre crierait « Hérétiques, vous pervertissez la foi ! » (Mgr Tissier de Mallerai : « Interview à la revue américaine « The Angelus »).

Il faut que le conditionnement des catholiques français ait été particulièrement efficace pour que ce « *vrai moderniste* » ait suscité autant d'acclamations parmi ceux-là même qui se réclament de l'enseignement de Mgr Lefebvre. En effet dans son épître aux Galates St Paul n'écrit-il pas :

« Il y a des gens en train de jeter le trouble parmi vous et qui veulent bouleverser l'Évangile du Christ. Eh bien ! **Si nous-même, si un ange venu du Ciel vous annonçait un Évangile différent de celui que nous avons prêché, qu'il soit anathème !** » (Gal. 6-10)

Quel poids St Paul a-t-il voulu donner à ses propos !... Il va jusqu'à mettre en garde les Galates contre une possible trahison de sa part... une trahison de lui-même : « **Si nous-même** », ou de la part d' « **un ange venu du Ciel** » ! C'est fort ! C'est très fort ! « *Eh bien* » dit-il, même dans ce cas pourtant inimaginable : « **qu'il soit anathème !** » Cela aurait mérité – au moins – une attention plus vigilante de nos versatiles fidèles et des bergers qui conduisent le troupeau !

Car, qui peut nier que le cardinal Ratzinger devenu Benoît XVI, a annoncé (et continue à annoncer) un Évangile différent de celui qui a été enseigné ? Les preuves en sont nombreuses et Mgr Lefebvre n'a pas manqué d'en citer beaucoup avant son occupation du Siège de Pierre ! Apparemment tout a été oublié ! Et celui auquel on doit, en grande partie, le bouleversement doctrinal de l'enseignement irréfragable de l'Église, et les sacrilèges qui en ont résulté, est ovationné comme le sauveur de cette Église, alors même qu'il continue à affirmer son attachement à Vatican II, et qu'il annonce le plus calmement du monde que : « **Ce Motu proprio est simplement un acte de tolérance, d'un but pastoral, pour des personnes qui ont été formées dans cette liturgie, l'aiment, la connaissent et veulent vivre avec cette liturgie (...). Il n'y a aucune opposition entre la liturgie renouvelée par le Concile Vatican II et cette liturgie.** » (Déclaration – filmée – du vendredi 12 septembre 2008 dans l'avion qui l'amenait en France). « **Un simple acte de tolérance** » ! En d'autres termes : « *Vous voulez cette liturgie ? On vous la donne ! Vivez-en ! Aimez-là ! Gardez-là bien... jusqu'à l'extinction de votre race !... Mais fichez-nous la paix avec vos problèmes d'orthodoxie doctrinale !* » Parenthèse : il serait judicieux que « *La Porte Latine* » et « *DICI* » publient l'intégralité de cette interview, ce qui éviterait aux fidèles d'aller la chercher sur un site réputé « *sedevacantiste* » !

Le 4 juin 1958, de Gaulle, les bras en V, lançait son « *Je vous ai compris !* » du balcon du Gouvernement Général d'Alger, à l'immense foule qui exultait ! Habilement manipulés, les dizaines de milliers de Français qui l'acclamaient étaient persuadés qu'effectivement il les avait compris et qu'il allait sauver l'Algérie française ! On sait ce qu'il en advint par la suite !...

Ceux qui agitaient docilement leurs petits drapeaux vaticanesques au passage de Benoît XVI rappellent curieusement les cocus de la place du Gouvernement Général d'Alger !

Et, pour les amateurs, je me permets de raconter « *la légende du Rocher de Lorelei* ». Ce rocher est situé en Allemagne, dans la vallée romantique du Rhin. Il s'élève à 135 m au-dessus du fleuve qui, à ses pieds, se creuse profondément. Jusqu'au 19^{ème} siècle ce passage était très risqué pour les bateaux en raison des écueils et des violents tourbillons du fleuve. Et voilà qu'ici, les marins tombaient sous le charme de la belle « *Lorelei* » et de son chant magique ! Ceux-ci, fascinés et captivés par ce chant, en oubliaient les dangereux tourbillons du fleuve et ses récifs, et leur bateau, alors livré à lui-même, se brisait et sombrait dans le fleuve.

Choisissez le machiavélique de Gaulle ou le chant magique de la belle « *Lorelei* »...mais n'oubliez surtout pas le dénouement : c'est le même !

Errata-

Un lecteur attentionné me signale deux coquilles dans mon dernier « *Courrier* ». Je n'en suis pas exempt et je le remercie de sa vigilance. La plus importante et la plus regrettable se situe dans le 3^{ème} § du recto. Il fallait lire 13^{ème} au lieu de 18^{ème}. Certains historiens disent 12^{ème}. En tout cas ce n'est sûrement pas 18^{ème} ! La seconde se situe dans le dernier § du verso. L'Eglise St Georges à Lyon n'est plus « *sainpierriste* » ! Je prie mes lecteurs de me pardonner ces erreurs.

Simple rappel historique.

Je veux bien que l'on répète, à tout propos, que la situation dans l'Eglise n'est plus ce qu'elle était il y a une vingtaine d'années, et que, par conséquent, Mgr Lefebvre ne dirait plus ce qu'il disait il y a vingt ans.... Outre que faire parler les morts constitue un exercice périlleux, je souhaite rappeler quelques uns des propos tenus par Mgr Lefebvre... justement il y a une vingtaine d'années :

« *Le combat contre les forces sataniques est, ces jours-ci, bien plus violent. Je rends grâce à Dieu de m'être dégagé de l'emprise de Ratzinger qui est chargé d'éliminer les obstacles à Vatican II* » (Lettre au prieur des Dominicains d'Avrillé – 16 juin 1988 – in « *Le Sel de la Terre* » n° 65 – p. 43) Ratzinger a-t'il changé ? ... Il suffit de lire l'interview qu'il a donnée dans l'avion qui l'amenait en France le 12 septembre dernier : « *simple tolérance* » pour ... « *éliminer les obstacles à Vatican II* » !

Evoquant les signes qu'il attendait pour sacrer les quatre évêques, voici ce qu'il écrivait : « *Quels sont-ils ? Il y en a deux : Assise, et la réponse qui nous a été faite de Rome aux objections que nous avons formulées à propos de la liberté religieuse. Assise a eu lieu le 27 octobre 1986 et la réponse de Rome à nos objections sur les erreurs de Vatican II nous est parvenue au début de mars 1987. En elle-même elle est plus grave encore qu'Assise. Assise est un fait historique, une action. Mais la réponse à nos objections est une affirmation de principes, et cela est donc très grave. Une chose est d'accomplir simplement une action grave et scandaleuse, autre chose est d'affirmer des principes faux et erronés, qui, par conséquent, ont dans la pratique des conclusions désastreuses.* » (Sermon pour les ordinations sacerdotales à Ecône le 29 juin 1987 – « *Fidélité* » n° 58 – juillet-août 1987 – p.1-7)

Le scandale d'Assise n'a non seulement pas été désavoué, mais s'est reproduit plusieurs fois. Et quand a-t-on vu que « *les erreurs de Vatican II relatives à la liberté religieuse* » aient été condamnées et abandonnées ? Qu'y a-t'il eu de changé ?

M. l'abbé Aulagnier se soumet, lui aussi, à une interview ... d'Yves Chiron.

Dans le dernier numéro d' « *Aletheia* » (n° 131) l'abbé Aulagnier, répondant à une interview d'Yves Chiron, conseille à Mgr Fellay de s'en tenir au vœu exprimé jadis par Mgr Lefebvre : « *Laissez-nous faire l'expérience de la Tradition* » et déclare : « *Voilà ce que Mgr Fellay devrait demander à Rome ! C'est bien plus important que de vouloir débattre sur la doctrine comme il semble toujours le vouloir. (...) Ne croyez-vous pas que la réforme de Cluny triompha grâce à l'exemption des moines vis-à-vis des évêques résidants. Vous qui êtes historien vous pourriez, je pense, le confirmer.* »

Je ne suis pas historien, mais je crois savoir que l'exemption des moines n'avait pas pour fondement la doctrine, comme c'est le cas actuellement... mais **les agressions et les empiètements du pouvoir**, ce qui n'est pas tout à fait la même chose ! Mais je puis me tromper : je ne suis pas historien ! Et si l'on prend la peine de lire le texte du privilège accordé aux moines en 1098 par le Pape Urbain II (lui-même Grand Prieur à Cluny), on s'aperçoit bien vite que, si le même texte était proposé à Mgr Fellay, il y a fort à parier qu'il hésiterait davantage avant de le refuser ... Je publie ce texte, en annexe, à l'intention des lecteurs connectés à Internet. Je puis l'envoyer aux autres moyennant petit dédommagement.